# SOLDES À CRÉDIT, DANGER

- **Les soldes débuteront le 3 janvier.** Un consommateur sur trois y achètera à crédit.
- **Le nombre d'emprunteurs défaillants** est en constante augmentation en Belgique.

CONSOMMATION

# 18 000 médiations de dettes par an

**Le nombre de crédits augmente.** Les remédiations de dettes aussi. Et pas uniquement pour ceux qui ont contracté un emprunt.

• **Martial DUMONT**

**Les soldes son tentantes.** Mais pour éviter les difficultés, il est préférable de ne pas acheter à crédit.

EdA - 1016410757/8

La dernière enquête du CRIOC est interpellante. Elle révèle que, lors des soldes d'hiver 2011, un consommateur sur trois a acheté... à crédit. Les personnes isolées seraient même près d'une sur deux à avoir recours au crédit pour acheter en soldes en janvier.

Une tendance qui, selon l'Observatoire du crédit et de l'endettement, confirme une situation de plus en plus préoccupante : d'une manière générale les crédits sont en augmentation. Tout comme les montants empruntés. Particulièrement au niveau des crédits hypothécaires. Ce qui s'explique par les prix de plus en plus élevés des maisons.

*« Mais ce qui marque le plus, ce sont les arriérés de payement »* constate Didier Noël, coordinateur scientifique de l'Observatoire. *« Le nombre d'emprunteurs défaillants est en augmentation plus que proportionnellement à l'augmentation des crédits ».*

Ainsi, en 2007, 410 000 défauts de payements avaient été enregistrés. En 2011, le chiffre grimpe à 460 000.

Les sommes impayées sont également en augmentation : elles sont passées de 6000 à 8000 euros en moyenne.

*« La moyenne est de 6 600 euros de retard pour un prêt à tempérament, de 2 400 pour une ouverture de crédit et de 20 000 euros pour les crédits hypothécaires. Dans ce dernier cas, la somme impayée a augmenté de 50 % »* analyse encore Didier Noël.

En clair, cela signifie que, pour un prêt hypothécaire, on enregistre aujourd'hui des retards de payement de près de deux ans !

## Plus de médiations de dettes

Conséquence inévitable : le nombre de dossier de médiation de dettes ou de règlement collectif de dettes ne cesse de croître. Depuis 2008, l'Observatoire a noté que plus de 4 500 dossiers étaient ouverts chaque trimestre, soit 18 000 par an.

*« Sans parler des personnes qui n'ouvrent pas de dossier mais qui consultent les services de médiation de dette »*, poursuit le coordinateur de l'Observatoire.

Parmi eux, on compte désormais 22 % qui sont en état d'insolvabilité structurelle dont un tiers est en dessous du seuil de pauvreté.

Mais le plus interpellant, c'est sans doute que 30 % des consultations sont sollicitées par des personnes... qui n'ont pas de crédit mais ont des revenus insuffisants pour faire face à leurs dépenses de base.

Ce qui, bien sûr, en incite beaucoup à se tourner vers le crédit. Mauvaise idée évidemment, le cercle vicieux de l'endettement menaçant rapidement.

Du coup, Didier Noël conseille :

*« Faites un budget sur un an, pas sur un mois. Et si vous voulez vous faire des petits plaisirs en fin d'année, faites de l'épargne, sinon, vous risquez de vous retrouver rapidement en difficultés ».*

Conclusion : évitez les soldes à crédit. ■